

**COMMUNION SOLENNELLE**  
**2 JUIN 2024 à 11h15**  
**Fête-Dieu**  
**(Date limite d'inscription 30 avril 2024)**

Avant de faire sa communion solennelle, il est mieux d'être confirmé.

### 1. Préparation

La Profession de Foi sera précédée d'une récollection assurée par MM. les chanoines à la Maison Saint-Vincent-de-Paul (47, avenue de l'Abreuvoir à Marly-le-Roi) le **samedi 1<sup>er</sup> juin 2024** de 9h30 à 17h (fin de la récollection à l'église).

Pour cette journée, les enfants apporteront un chapelet, un missel, de quoi écrire (pas de feuille volante ni de feuille de brouillon) et un pique-nique, ainsi que, éventuellement, votre livret de famille catholique si vous souhaitez que la Profession de Foi y soit mentionnée. Celui-ci vous sera rendu le dimanche soir, après la procession.

Nous leur demandons de réviser les **prières** suivantes: Pater, Ave Maria, Credo, Confiteor, Actes de Foi, d'Espérance, de Charité et de Contrition, ainsi que les Commandements de Dieu, en vue d'une interrogation écrite.

### 2. Cérémonie

Dimanche 2 juin, les enfants devront être à l'église à 11h.

- Pour les filles, robe blanche fournie par la paroisse (**séance unique d'essayage le mercredi 20 mars à partir de 15h45 jusqu'à 17h à la Maison Saint-Vincent-de-Paul**), chaussures blanches, pas de gants ; un voile et une petite couronne leur seront remis la veille. Retour des robes le 19 juin aux mêmes heures.

- Pour les garçons, blazer (**séance unique d'essayage le mercredi 27 mars à partir de 15h45 jusqu'à 17h à la Maison Saint-Vincent-de-Paul**), pantalon citoyen gris ou bleu, chemise blanche et cravate ; un brassard à fixer au bras gauche leur sera remis la veille. Retour des blazer le 19 juin aux mêmes heures.

Veuillez noter que c'est le matin qu'ils feront leur Communion Solennelle (qu'ils n'oublient pas leur missel). L'après-midi (rendez-vous à l'église à **16h**), ils renouvelleront les vœux de leur baptême en faisant leur Profession de Foi. Les enfants recevront un cierge, ils ne doivent avoir rien d'autre à la main. (procession à 16h45).

### 3. Documents

Une participation, facultative en cas de difficultés, de 15€ est demandée afin de couvrir les différents frais (chèque à l'ordre de la Chapellenie Notre-Dame-de-France) à adresser en même temps qu'un **certificat de baptême** ou une photocopie du livret de famille catholique, ainsi qu'une enveloppe timbrée à votre adresse **AVANT le 30 avril 2024** à la Maison Saint-François-de-Sales, 47 ter, avenue de l'Abreuvoir 78160 Marly-le-Roi, à l'attention de Madame Bordes.

**Une inscription est validée dès la réception de ces documents.** Vous nous rendez un immense service en évitant de nous les remettre lors des réunions.

*Renseignements téléphoniques auprès de Madame Bordes au 06 68 63 55 30.*